

Nombres complexes. Part 1.

I. Définition.

1. Définition.

Déf:

On admet qu'il existe un ensemble \mathbb{C} qui contient \mathbb{R} ainsi qu'un nombre noté i tel que $i^2 = -1$ et qui est composé d'éléments pouvant s'écrire de manière unique sous la forme $a+ib$ où $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$. \mathbb{C} est appelé ensemble des nombres complexes.

Ex:

$z=2+3i$, $z'=0+3i$ et $z''=3+0i$ sont des nombres complexes.

Conséquence directe:

Soit $z=a+ib$ où $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$, et $z'=a'+ib'$ où $a' \in \mathbb{R}$ et $b' \in \mathbb{R}$.
 $z=z'$ si et seulement si $a=a'$ et $b=b'$.

Déf:

Soit $z=a+ib$, où $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$. a est appelé partie réelle de z et b partie imaginaire de z . On note $a = \text{Re}(z)$ et $b = \text{Im}(z)$.

Si $\text{Im}(z)=0$, on dit que z est un réel.

Si $\text{Re}(z)=0$, on dit que z est un imaginaire pur.

Ex:

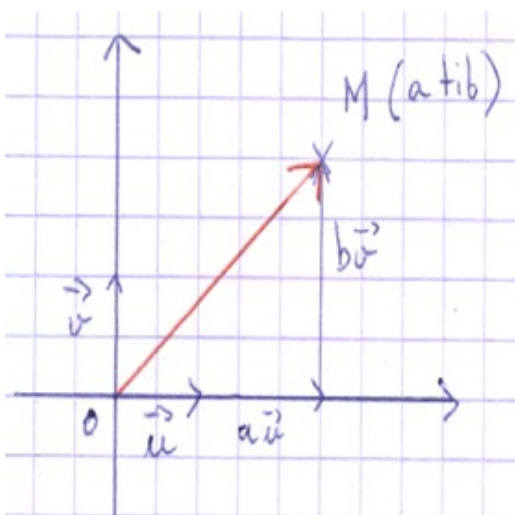
2 est un réel, $3i$ est un imaginaire pur.

Déf:

Soit $z=a+ib$, où $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$. On appelle conjugué de z , le nombre complexe $\bar{z}=a-ib$.

On remarque que $z+\bar{z}=2a$ et $z-\bar{z}=2ib$.

2. Repère complexe.



Soit $(O; \vec{u}, \vec{v})$ un repère orthonormé direct. Soit M un point du plan. Nous savons qu'il existe un unique couple de réels $(a; b)$ tel que $\vec{OM} = a\vec{u} + b\vec{v}$.

On dit que M a pour affixe $z=a+ib$ dans le repère complexe $(O; \vec{u}, \vec{v})$ et on note $M(z)$.

L'axe $(O; \vec{u})$ est appelé **axe des réels** car les points de cet axe sont ceux qui ont des affixes réels.

L'axe $(O; \vec{v})$ est appelé **axe des imaginaires purs** car les points de cet axe sont ceux qui ont des affixes imaginaires purs.

Dém: Démontrons que M ne peut avoir deux affixes différentes.

Supposons $M(a+ib)$ et $M(a'+ib')$ où a, b, a' , et b' sont des réels.

Alors, $\overrightarrow{OM} = a\vec{u} + b\vec{v}$ et $\overrightarrow{OM} = a'\vec{u} + b'\vec{v}$.

Donc $a\vec{u} + b\vec{v} = a'\vec{u} + b'\vec{v}$.

D'où $(a - a')\vec{u} = (b' - b)\vec{v}$.

Comme $(O; \vec{u}, \vec{v})$ est un repère orthonormé, \vec{u} et \vec{v} ne sont ni colinéaires ni nuls. Par conséquent $a - a' = 0$ et $b - b' = 0$.

II. Opérations et nombres complexes.

1. Les opérations de base.

Prop:

On admet que \mathbb{C} est muni d'une addition «+» et d'une multiplication «x» qui possèdent les mêmes propriétés que dans \mathbb{R} avec $i^2 = -1$.

Ex: Soit $z = 2+3i$ et $z' = -3+2i$.

- $z+z' = (2+3i) + (-3+2i) = 2+3i-3+2i = -1+5i$.
- $z-z' = (2+3i) - (-3+2i) = 2+3i+3-2i = 5+i$.
- $zxz' = (2+3i)(-3+2i) = -6+4i-9i+6i^2 = 6+4i-9i+6(-1) = -6+4i-9i-6 = -12-5i$.

$$\begin{aligned} \bullet \quad \frac{z}{z'} &= \frac{2+3i}{-3+2i} \\ &= \frac{2+3i}{-3+2i} \times \frac{-3-2i}{-3-2i} \\ &= \frac{-6-4i-9i-6i^2}{(-3)^2 - (2i)^2} \\ &= \frac{-6-13i+6}{9+4} \\ &= \frac{-13i}{13} \\ &= -i \end{aligned}$$

(On fait apparaître $(a+b)(a-b) = a^2 - b^2$ au dénominateur)

Rem :

Tous les résultats sont des nombres complexes et se mettent donc sous la forme $z=a+ib$, où $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$.

Prop:

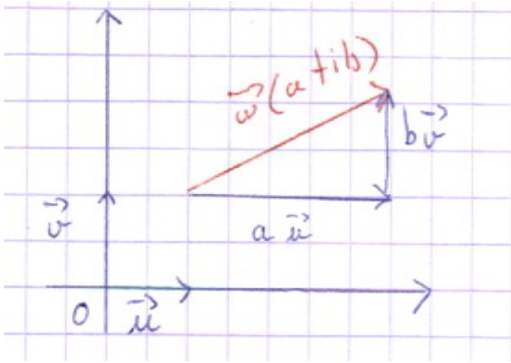
Soit $z=a+ib$, où $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$. Si $z \neq 0$ alors $\frac{1}{z} = \frac{a-ib}{a^2+b^2}$.

Dém:

$$\frac{1}{a+ib} = \frac{(a-ib)}{(a+i)(a-ib)} = \frac{a-ib}{a^2-(ib)^2} = \frac{a-ib}{a^2+b^2} \quad \text{CQFD.}$$

2. Application.

Soit $(O; \vec{u}, \vec{v})$ un repère orthonormé direct. Soit \vec{w} un vecteur du plan. Nous savons qu'il existe un unique couple de réels $(a; b)$ tel que $\vec{w} = a\vec{u} + b\vec{v}$.



On dit que \vec{w} a pour affixe $z=a+ib$ dans le repère complexe $(O; \vec{u}, \vec{v})$ et on note $\vec{w}(z)$.

Dém:

Pour l'unicité de la décomposition, c'est la même démonstration qu'au 1.

Conséquence directe:

Deux vecteurs sont égaux si et seulement si ils ont la même affixe.

Propriétés:

Soit z_A et z_B deux nombres complexes et soit $A(z_A)$ et $B(z_B)$ dans $(O; \vec{u}, \vec{v})$, un repère orthonormé direct. Alors:

- $z_A = -z_B$ si et seulement si A et B sont symétriques par rapport à O.
- $z_A = \overline{z_B}$ si et seulement si A et B sont symétriques par rapport à l'axe des réels.
- $\overrightarrow{OA}(z_A), \overrightarrow{OB}(z_B)$.
- $\overrightarrow{AB}(z_B - z_A)$
- $\frac{z_A + z_B}{2}$ est l'affixe du milieu I de [AB].
- Posons $z_A = a+bi$ et $z_B = a'+b'i$ où a, b, a' et b' sont des réels. Nous savons déjà depuis la troisième et les repères du plan que $AB = \sqrt{(a-a')^2 + (b-b')^2}$.

Dém:

- Les symétries sont évidentes sur un simple dessin :

- $\overrightarrow{OA}(z_A), \overrightarrow{OB}(z_B)$ est une application de la définition du II.

- Affixe de \overrightarrow{AB} :

Posons $z_A = a + bi$ et $z_B = a' + bi'$ où a, b, a' et b' sont des réels.

$$\overrightarrow{AB} = \overrightarrow{AO} + \overrightarrow{OB} = -(a\vec{u} + b\vec{v}) + a'\vec{u} + b'\vec{v} = (a' - a)\vec{u} + (b' - b)\vec{v}$$

Or $z_B - z_A = (a' - a) + (b' - b)i$. Par conséquent $\overrightarrow{AB}(z_B - z_A)$.

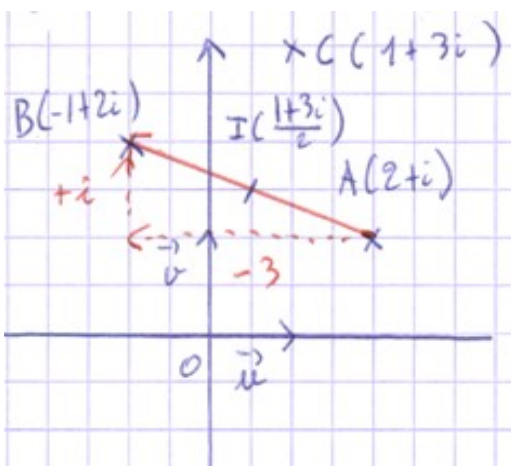
- $I(z_I)$ est le milieu de $[AB]$ si et seulement si $\overrightarrow{AI} = \overrightarrow{IB}$.

C'est-à-dire si et seulement si $z_I - z_A = z_B - z_I$.

C'est-à-dire si et seulement si $2z_I = z_A + z_B$.

C'est-à-dire si et seulement si $z_I = \frac{z_A + z_B}{2}$.

Ex :



Soit $A(2+i)$, $B(-1+2i)$ dans $(O; \vec{u}, \vec{v})$, un repère orthonormé direct.

- $\overrightarrow{AB}(-1 + 2i - (2 + i))$ soit $\overrightarrow{AB}(-3 + i)$
- $|\overrightarrow{AB}| = \sqrt{(-3)^2 + 1^2} = \sqrt{10}$
- $OACB$ parallélogramme si et seulement si $\overrightarrow{OA} = \overrightarrow{BC}$ c'est à dire si et seulement si $2 + i = z_c + 1 - 2i$. Il vient $z_c = 1 + 3i$.
- Le milieu de $[AB]$ est $I\left(\frac{-1 + 2i + 2 + i}{2}\right)$ c'est-à-dire $I\left(\frac{1 + 3i}{2}\right)$.

IV. Equation du second degré dans C.

Prop:

Soit a, b et c trois réels ($a \neq 0$). Soit $az^2 + bz + c = 0$ une équation du second degré dans \mathbb{C} .
Soit $\Delta = b^2 - 4ac$. Alors:

- Si $\Delta > 0$, l'équation admet deux solutions réels: $z_1 = \frac{-b + \sqrt{\Delta}}{2a}$ et $z_2 = \frac{-b - \sqrt{\Delta}}{2a}$.
- Si $\Delta = 0$, l'équation admet une solution réelle double: $z_2 = z_1 = \frac{-b}{2a}$.
- Si $\Delta < 0$, l'équation admet deux solutions complexes: $z_1 = \frac{-b + i\sqrt{-\Delta}}{2a}$ et $z_2 = \frac{-b - i\sqrt{-\Delta}}{2a}$.
-

Dém:

La forme canonique de $az^2 + bz + c$ est $a\left(\left(z + \frac{b}{2a}\right)^2 - \frac{\Delta}{4a^2}\right)$ (Vu en 1^{ère} S).

- Si $\Delta = 0$, l'équation $a\left(z + \frac{b}{2a}\right)\left(z + \frac{b}{2a}\right)$ admet une solution réelle double: $z_2 = z_1 = \frac{-b}{2a}$.
- Si $\Delta > 0$, on factorise grâce à l'identité remarquable « $a^2 - b^2 = (a+b)(a-b)$ » et on doit alors résoudre: $a\left(z - \frac{-b + \sqrt{\Delta}}{2a}\right)\left(z - \frac{-b - \sqrt{\Delta}}{2a}\right) = 0$. D'où le résultat.
- Si $\Delta < 0$. On remarque que $(i\sqrt{-\Delta})^2 = -\Delta$!! On factorise grâce à l'identité remarquable « $a^2 - b^2 = (a+b)(a-b)$ » et on doit alors résoudre: $a\left(z - \frac{-b + i\sqrt{-\Delta}}{2a}\right)\left(z - \frac{-b - i\sqrt{-\Delta}}{2a}\right) = 0$. D'où le résultat.

CQFD.

Ex:

Résoudre $2z^2 - 6z + 11 = 0$.

$$\Delta = (-6)^2 - 4 \times 11 \times 2 = 36 - 88 = -52 \quad ; \quad \Delta < 0.$$

Il y a donc deux solutions:

$$z_1 = \frac{-b + i\sqrt{-\Delta}}{2a} = \frac{6 + i\sqrt{52}}{4} = \frac{6 + 2i\sqrt{13}}{4} = \frac{3 + i\sqrt{13}}{2}$$

$$z_2 = \frac{-b - i\sqrt{-\Delta}}{2a} = \frac{6 - i\sqrt{52}}{4} = \frac{6 - 2i\sqrt{13}}{4} = \frac{3 - i\sqrt{13}}{2}$$

Conséquence directe:

Si z_1 et z_2 sont les solutions de $az^2+bz+c=0$ (avec a, b et c trois réels et $a \neq 0$), alors $az^2+bz+c=a(z-z_1)(z-z_2)$.

Ex:

$$2z^2 - 6z + 11 = 2\left(z - \frac{3 + i\sqrt{3}}{2}\right)\left(z - \frac{3 - i\sqrt{3}}{2}\right).$$